

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de St-Dominique-du-Rosaire tenue ce mercredi 13 juillet 2022, à la salle municipale de St-Dominique-du-Rosaire sous la présidence de M. le Maire Christian Legault, et à laquelle sont présents les membres du conseil suivants :

Monsieur Nicolas Paradis	Conseiller	No : 1
Monsieur Sylvain Grégoire	Conseiller	No : 2
Madame Christiane Vaillancourt	Conseillère	No : 3
Monsieur Gilles Audet	Conseiller	No : 4
Mme Pierrette Morin	Conseillère	No : 5
Monsieur Pascal Hétu	Conseiller	No : 6

Est également présente à cette séance Madame Katy Fortier, directrice générale et greffière-trésorière.

Ordre du jour

1. ADMINISTRATION

- 1.1 ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR
- 1.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
- 1.3 PÉRIODE DE QUESTIONS
- 1.4 CIRCUIT ÉLECTRIQUE : SOUMISSION DE CANDIDATURE
- 1.5 SUBSTITUTION DE TRAVAUX PPA-ES
- 1.6 MODIFICATIONS DE LA PROCÉDURE DE PAIEMENTS

2. FINANCES

- 2.1 APPROBATION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

3. CORRESPONDANCES

- 3.1 CORRESPONDANCE DE M. DANIEL TÉTREAULT, CPA CONCERNANT L’AUDIT DE RECYC-QUÉBEC

4. URBANISME

- 4.1 FORMATION POUR LES DOSSIERS EN ZONE AGRICOLE

5. AGENTE DE DÉVELOPPEMENT

6. TRAVAUX PUBLICS

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8. FORÊTS ET ENVIRONNEMENT

- 8.1 OCTROI DE CONTRAT VENTE DES BOIS – FEUILLUS
- 8.2 OCTROI DE CONTRAT VENTE DES BOIS – RÉSINEUX
- 8.3 SIGNATURE DU CONTRAT DE TRAVAUX DE REBOISEMENT
- 8.4 CONTRAT SUPERVISION DE VOIRIE (MODIFICATION)

9. RÈGLEMENTS

10. VARIA

11. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL

12. PÉRIODES DE QUESTIONS

13. LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

1. ADMINISTRATION

1.1 ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

112-07-22

ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Pascal Héту
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D’ADOPTER l’ordre du jour tel que proposé.

1.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

113-07-22

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 JUIN 2022

IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Pierrette Morin
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D’ADOPTER le procès-verbal du 8 juin 2022, tel que rédigé.

1.3 PÉRIODES DE QUESTIONS

1.4 CIRCUIT ÉLECTRIQUE : SOUMISSION DE CANDIDATURE

114-07-22

CIRCUIT ÉLECTRIQUE : SOUMISSION DE CANDIDATURE

ATTENDU QUE la Ville de Matagami est à 160 km, de le Municipalité de St-Dominique-du-Rosaire;

ATTENDU QUE la Municipalité de St-Dominique-du-Rosaire est le dernier village avant la Ville de Matagami;

ATTENDU QUE la Municipalité de St-Dominique-du-Rosaire est la porte d’entrée du Nord-du-Québec;

ATTENDU QUE de plus en plus de véhicules électriques sillonnent les routes du Québec;

ATTENDU QUE la Municipalité de St-Dominique-du-Rosaire croit, par sa position géographique, qu’elle est un endroit stratégique pour l’installation d’une borne de recharge rapide.

ATTENDU QUE le Parc municipal offre un endroit sécuritaire propice à la détente.

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Pascal Héту
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Municipalité de St-Dominique-du-Rosaire dépose une demande à Hydro-Québec afin qu’une analyse du site menant à l’installation d’une borne rapides (BRCC) soit faite ;

ÉTANT ENTENDU QUE si le site proposé est retenu, la Municipalité de St-Dominique-du-Rosaire est d’accord pour consentir une servitude de 20 ans à Hydro-Québec pour la surface occupée par les équipements.

1.5 SUBSTITUTION DE TRAVAUX PPA-ES

115-07-22

SUBSTITUTION DE TRAVAUX PPA-ES

ATTENDU QUE la Municipalité de St-Dominique-du-Rosaire a reçu du ministre le 23 juin dernier une aide financière de 20 000\$ dans le cadre du Programme particulier d'amélioration – Projets d'envergure ou supramunicipaux, Dossier n° 00032205-1-88065 (8)

ATTENDU QUE la Municipalité de St-Dominique-du-Rosaire a à l'origine déposé une demande d'aide financière pour effectuer du rechargement dans le chemin Lavoie Ouest;

ATTENDU QUE le chemin Hamel Ouest s'est avéré dans un piteux état lors de la fonte des neiges;

ATTENDU QUE le rechargement ainsi que le remplacement de certains ponceaux sur le chemin Hamel sont devenus prioritaires;

ATTENDU QUE l'article 9.5.5 des Modalités d'application 2021-2024 du Programme d'aide à la voirie municipale permet de déposer une demande de substitution de travaux.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Christiane Vaillancourt
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

DE demander au ministre des Transports l'autorisation de substituer les travaux prévus au Chemin Lavoie Ouest pour ceux du Chemin Hamel Ouest.

1.6 MODIFICATIONS DE LA PROCÉDURE DE PAIEMENTS

116-07-22

MODIFICATIONS DE LA PROCÉDURE DE PAIEMENTS

ATTENDU QU'il y a lieu de revoir certains procédés à l'interne, notamment pour diminuer les coûts d'administration.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Christiane Vaillancourt
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE désormais les fournisseurs pouvant être payés par chèque en ligne seront payés de cette façon;

ÉTANT ENTENDU QUE 2 signatures, celle du maire et de la direction, seront nécessaires avant d'effectuer les paiements en ligne.

2. FINANCES

2.1 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

117-07-22

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Nicholas Paradis-Naud
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

DE DÉPOSER, D'ACCEPTER ET D'APPROUVER les comptes payés et la liste des comptes à payer au 1^{er} juillet 2022, tels que présentés et jointes à la présente résolution, soit;

Les comptes payés et à payer pour un montant de 58 180,89 \$;

Les comptes payés et à payer du service forêt pour un montant de 13 992,98 \$;

Les salaires versés au mois d’avril pour la rémunération des élus et des employés municipaux au montant de 22 226,57 \$.

3. CORRESPONDANCES

3.1 CORRESPONDANCE DE M. DANIEL TÉTREULT, CPA CONCERNANT L’AUDIT DE RECYC-QUÉBEC

M. Tétreault, CPA, informe le conseil des procédés pour effectuer l’audit de Recyc-Québec.

4. URBANISME

4.1 FORMATION POUR LES DOSSIERS EN ZONE AGRICOLE

118-07-22

FORMATION POUR LES DOSSIERS EN ZONE AGRICOLE

ATTENDU QUE la zone agricole provinciale occupe une grande partie du territoire de la Municipalité de St-Dominique-du-Rosaire et des partenaires à l’entente de partage de l’inspecteur;

ATTENDU les nombreuses particularités à respecter lorsqu’il est question de la zone agricole provinciale.

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Pascal Hétu
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D’AUTORISER l’inspectrice, Madame Stéphanie Gourde, à participer à cette formation de 2 jours;

ÉTANT ENTENDU QUE les coûts de la formation seront assumés par la Municipalité de St-Dominique-du-Rosaire ainsi que les partenaires à l’entente de partage de l’inspecteur.

5. AGENTE DE DÉVELOPPEMENT

6. TRAVAUX PUBLICS

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8. FORÊTS ET ENVIRONNEMENT

8.1 OCTROI DE CONTRAT VENTE DES BOIS – FEUILLUS

119-07-22

OCTROI DE CONTRATS VENTE DES BOIS - FEUILLUS

ATTENDU QUE la Municipalité de St-Dominique-du-Rosaire est gestionnaire de son entente de délégation;

ATTENDU QUE dans le cadre des travaux les bois coupés doivent être vendus aux usines de transformation;

ATTENDU QUE les différentes usines de la région ont reçu par courriel l’appel d’offres pour l’achat des bois coupés de la Municipalité de St-Dominique-du-Rosaire;

ATTENDU QUE les usines Forex et West Fraser ont répondu à l'appel d'offres concernant les feuillus :

	Tremble tronçonné	Tremble long	Liard Tronçonné	Liard long
Forex	43\$/Tonne	38\$/Tonne	43\$/Tonne	38\$/Tonne
West Fraser	41\$/Tonne	35\$/Tonne	39\$/Tonne	33\$/Tonne

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Sylvain Grégoire
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'OCTROYER le contrat d'achat des bois feuillus à l'usine Forex d'Amos aux taux proposés dans l'appel d'offres déposés le 5 juillet 2022.

8.2 OCTROI DE CONTRAT VENTE DES BOIS – RÉSINEUX

120-07-22

OCTROI DE CONTRAT VENTE DES BOIS - RÉSINEUX

ATTENDU QUE la Municipalité de St-Dominique-du-Rosaire est gestionnaire de son entente de délégation;

ATTENDU QUE dans le cadre des travaux les bois coupés doivent être vendus aux usines de transformation;

ATTENDU QUE les différentes usines de la région ont reçu par courriel l'appel d'offres pour l'achat des bois coupés de la Municipalité de St-Dominique-du-Rosaire;

ATTENDU QUE Matériaux Blanchet et Scierie Landrienne ont répondu à l'appel d'offres concernant les résineux :

	SEPM Tronçonné 9' ou 10'	SEPM Tronçonné 12' ou 16'	SEPM Long
Scierie Landrienne	109\$/Tonne	109\$/Tonne	109\$/Tonne
Matériaux Blanchet	130\$/Tonne	130\$/Tonne	125\$/Tonne

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Sylvain Grégoire
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'OCTROYER le contrat d'achat des bois résineux à Matériaux Blanchet au taux soumis dans l'appel d'offres déposé le 5 juillet 2022.

8.3 SIGNATURE DU CONTRAT DE TRAVAUX DE REBOISEMENT

121-07-22

SIGNATURE DU CONTRAT DE TRAVAUX DE REBOISEMENT

ATTENDU QUE la Municipalité de St-Dominique-du-Rosaire est gestionnaire de son entente de délégation;

ATTENDU QUE les modalités de l'entente de délégation prévoient des travaux de valorisation de la forêt;

ATTENDU QUE du reboisement doit être fait à l'été 2022.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Christiane Vaillancourt
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'AUTORISER la directrice générale, Madame Katy Fortier, à signer le contrat de travaux de reboisement liant la Municipalité de St-Dominique-du-Rosaire et Groupement coopératif forestier Abitibi.

8.4 *CONTRAT SUPERVISION DE VOIRIE*

122-07-22

CONTRAT SUPERVISION DE VOIRIE

ATTENDU QUE la Municipalité de St-Dominique-du-Rosaire effectue des travaux de voirie en période estivale;

ATTENDU QUE ces travaux ne sont pas reliés au mandat de gestion de l'entente de délégation de gestion octroyée à Sylviculture Lavérendrye;

ATTENDU QUE la Municipalité désire s'assurer de la qualité des travaux et qu'à cet égard elle a mis en place des dispositifs de supervision ;

ATTENDU QUE la supervision des travaux ainsi que la l'application des dispositions mises en place par la Municipalité doivent être effectuées par des gens spécialisés en voirie;

ATTENDU QUE la Municipalité octroie via un contrat (lequel est joint à la présente résolution) de supervision à la Sylviculture Lavérendrye l'exécution de ces tâches.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Christiane Vaillancourt
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'AUTORISER le maire, M. Christian Legault et la directrice générale, Mme Katy Fortier, à signer le contrat de supervision de voirie forestière pour l'année 2022-2023.

9. *RÈGLEMENTS*

10. *VARIA*

11. *RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL*

12. *PÉRIODE DE QUESTIONS*

13. *LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE*

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée il est 20h02

Christian Legault
Maire

Katy Fortier
Directrice générale & greffière-trésorière

Je, Christian Legault, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal

Christian Legault